

Echéancier des prélèvements TRIMESTRE 3 (Avril – Juillet)

Forfait	Prélèvement octobre	Prélèvement Novembre	Prélèvement Décembre	Prix du trimestre
Lundi - Vendredi	183,71 €	183,71 €	prélèvement d'ajustement selon facture définitive	551,13 €
Lundi – Vendredi Sportif	197,34 €	197,34 €	prélèvement d'ajustement selon facture définitive	592,02 €
Dimanche - Vendredi	198,55 €	198,55 €	prélèvement d'ajustement selon facture définitive	595,65 €
Dimanche – Vendredi Sportif	212,23 €	212,23 €	prélèvement d'ajustement selon facture définitive	636,71 €

Le montant d'un prélèvement mensuel correspond au prix du trimestre divisé par trois. La dernière échéance correspond au prélèvement d'ajustement selon le montant de la facture totale et en fonction des montants reçus : c'est cette mensualité qui tiendra compte d'éventuelle(s) remise(s) d'ordre.

La facture trimestrielle sera envoyée par courrier aux familles qui ont opté pour le prélèvement à la fin du trimestre avec la mention « payé ».

Pour toute question complémentaire, contacter Victoriane REMUET par téléphone : 07 74 81 97 97 ou par mail : victoriane.remuets@ac-lyon.fr